

RECOMMANDE

Direction et secrétariat du département
de la culture et de la transition
numérique
Le Conseiller administratif
Monsieur Sami Kanaan
Route de Malagnou 19
1208 Genève

Genève, le 22 novembre 2022

**Projet de restauration et d'agrandissement du Musée d'Art et d'Histoire (MAH)
de la Ville de Genève**

Monsieur le Conseiller administratif,

Dans le cadre du projet susmentionné, le WWF Genève, Pro Natura Genève et le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG) sont ravis d'avoir été invités à prendre part à la démarche de concertation et réitèrent leurs chaleureux remerciements.

Parmi ces trois associations, les représentants de deux d'entre-elles ont pris part aux trois ateliers consultatifs qui ont eu lieu cette année. Ils ont pu apporter leur expertise globale en termes de biodiversité lors de chaque atelier, plus particulièrement lors de celui du 13 septembre dernier qui concernait l'approche « par les usages » pour approfondir les besoins d'agrandissement du Musée, avec la Butte de l'Observatoire figurant parmi les deux secteurs visés.

Aujourd'hui, la réflexion de nos associations s'axe essentiellement sur la préservation des espaces dits "verts", indispensables pour le maintien et la régénération de la biodiversité en ville et, de ce fait, indissociables à notre bien-être. D'une manière générale, nos associations sont attentives à ce que les éléments suivants soient pris en compte dans le projet :

- Conserver et intégrer le projet au site et au patrimoine arboré actuel en conservant les arbres majeurs ainsi que tous les arbres et arbustes indigènes ;
- Maintenir voire augmenter les surfaces de pleine terre nécessaires à la croissance d'arbres majeurs et à la lutte contre les îlots de chaleur ;
- Marquer des zones de calme pour la petite faune et les délimiter par des arbres et arbustes indigènes et/ou un étang ;
- Augmenter le nombre d'arbres majeurs du périmètre ;
- Aménager plusieurs habitats pour la faune : tas de bois, murs de pierres, nichoirs à chauves-souris et oiseaux ;
- Prévoir un éclairage compatible avec la faune, avec lumière projetée au sol et déclencheur automatique, éteindre l'éclairage entre minuit et 6h ;
- Éviter les pièges à faune dans l'architecture (barrière, ornières non couvertes, etc.) ;

- Le MAH étant un site prioritaire pour la faune (le Martinet noir y niche et le Faucon crécerelle très probablement), veiller à maintenir les sites de nidification ou, dans le cas où ils ne pourraient être préservés, prévoir une compensation.

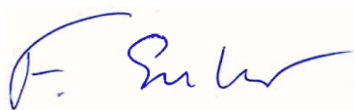
Nous avons formulé ces recommandations lors des ateliers. Elles ont été résumées de façon très globale dans le rapport de synthèse du 27 septembre 2022, à travers les notions de “maintien de la biodiversité” et de “végétalisation”, par exemple.

Toutefois, nos associations souhaitent attirer votre attention sur le fait que ces recommandations sont non exhaustives et que, dans le cas où les démarches du projet d’extension étaient engagées, il serait indispensable de procéder à une étude fine des lieux et du projet, pour décider des mesures les plus adéquates en ce qui concerne la préservation et le renforcement du patrimoine vivant. In casu, concernant les aménagements paysagers et architecturaux favorables à la biodiversité, nos associations tiennent à faire remarquer que leur expertise ne se substitue en aucun cas à une étude ou un rapport détaillé élaboré en bonne et due forme par un bureau spécialisé. Nos associations sont néanmoins évidemment disposées à collaborer, en incorporant le cas échéant d’autres associations de la Plateforme Nature et Paysage (PNPGE).

Au-delà de la préservation des espaces dits “verts”, le projet de nouveau MAH présente une opportunité de création de nouvelles surfaces perméables, notamment sur le Boulevard Jacques-Dalcroze qui pourrait accueillir en partie l’extension du MAH et pour le reste être fermé à la circulation. Ce nouvel espace public permettrait de faire le lien des accès “en hauteur” que sont la Vieille-Ville et le quartier des Tranchées, avec Rive et le lac, sans que les surfaces de pleine terre de la Butte de l’Observatoire ne soient touchées.


En vous remerciant de l’attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Conseiller administratif, l’expression de nos salutations distinguées.

Pour Pro Natura Genève :



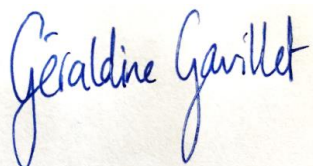
Fiore Suter
Responsable Nature et Territoire

Pour le WWF Genève :



Jean-Pascal Gillig
Secrétaire régional WWF Suisse
Responsable de la section genevoise

Pour le GOBG :



Géraldine Gavillet
Secrétaire générale

Copies :

- Direction du département de l’aménagement, des constructions et de la mobilité, Mme Frédérique Perler, rue de l’Hôtel-de-Ville 4, 1204 Genève
- Direction du département des finances, de l’environnement et du logement, M. Alfonso Gomez, rue de l’Hôtel-de-Ville 5, 1204 Genève